



Les Lavoires Lamballais

Editorial

2010 : le contexte économique n'incite pas les propriétaires à investir dans la rénovation ou la mise en valeur de leur lavoire, l'argument financier étant plus que jamais important. C'est aussi l'année où le Conseil Général suspend son « dispositif d'intervention en faveur du patrimoine non protégé pour les travaux de sauvegarde et d'entretien » ; le Conseil Régional maintenant sa participation à hauteur de 10%.

Deux projets sont toutefois en cours de réalisation : l'un, présenté en 2008, pourra donc malgré tout bénéficier de l'aide accordée par le Conseil Général et la Région. Le second, présenté en 2010 ne bénéficiant donc pas de la subvention du Conseil Général, le Conseil d'administration de l'association a décidé de prendre en charge son montant.

L'aide repose donc à ce jour pour 10 % sur le Conseil Régional, 5% sur la ville de Lamballe et 55% sur l'association. Nous espérons donc en 2011 fidéliser nos partenaires privés actuels et convaincre de nouveaux de nous rejoindre en leur faisant connaître notre association.

Journal No 8 - février 2011

Comité de rédaction:

Marylène LANGUILLE
Erwann LE GUICHARD
Alain LE FAUCHEUR
Raoul LE BARTZ
Jean-Pierre LE GUEVEL

Sommaire :

P1 : Editorial et l'association « nos lavoires » de PONTRIEUX.

P2 : Travaux 2010 : Lavoire de Mme & Mr Philippe PERRET.

P3 : Travaux 2010 : lavoire de Mr Pascal MORICE. Réception des travaux.

P4 : Conditions financières, organisation des travaux et réalisation. Infos pratiques.

L'association « Nos lavoires » de PONTRIEUX

1 - Pontrieux, « Cité des lavoires »

Pontrieux, « Petite cité de caractère » et cité des lavoires qui, au nombre de 50, sont réparties le long des 800 m de berges du Trieux.



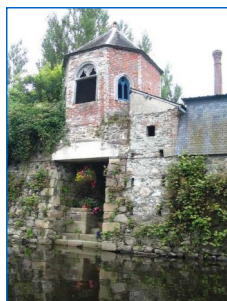
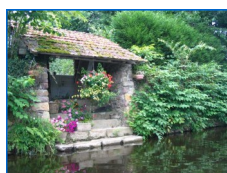
Ceux-ci furent construits au XIXe siècle, on dénombrait alors 5 lavoires publics où régnait une ambiance de fête. Rapidement, l'activité du port de commerce (bois, pâte à papier, sel, vin, peau, chaux, grains, ...) attira de nombreux notables. Négociants, armateurs, industriels et bourgeois se sont installés dans les maisons à étages le long du Trieux. Les épouses de ces riches propriétaires ne souhaitant pas que leurs belles lingers soient remarquées et lavées en public, des lavoires particuliers furent donc construits au fond du jardin, au bord de la rivière. Dans ces lavoires, n'était lavé que le linge de la famille.

A l'initiative d'une association de sauve-

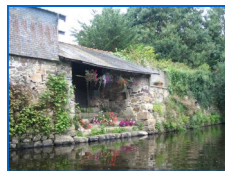
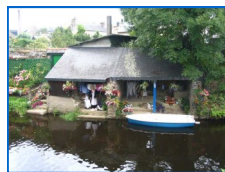
garde du patrimoine, les lavoires ont été restaurés au début des années 90. Certains de ces lavoires furent utilisés jusqu'en 1960-1965. Mais un événement important pour les femmes, sonna le tocsin des lavoires, c'était la machine à laver le linge avec la complicité de « La Mère Denis » !!!

2 - L'association

C'est en 1991 qu'une association fut créée par des propriétaires privés, pour restaurer et sauver un patrimoine si particulier à PONTRIEUX. A ce jour, grâce au travail des artisans locaux et aux bénévoles de l'association « Nos lavoires », ce sont 50 lavoires qui sont sauvés et ont une belle allure dans leur écrin de verdure et de fleurs (photos de gauche). Pour permettre au public de les découvrir, dès



1995 furent organisées des promenades en barques le dimanche puis en coo-



pération avec la Mairie, tous les jours de début juin à fin septembre. La municipalité ayant créé un parcours lumière dans la ville, les lavoires ainsi éclairés sont visibles lors de promenades nocturnes.



3 - La Fête des Lavoires

Chaque année, le 15 août, l'association organise une fête des lavoires. A cette occasion, des promenades en barque sont proposées au public à partir de 11 heures.



Les ☐ Lavoirs ☐ Lamballais

L'association « Nos lavoirs » de PONTRIEUX (suite)

Ouverture de la fête à 11H 30 avec initiation de la lessive à l'ancienne

Démonstration de godille, chants de marins, musiques et chants Irlandais et repas de galettes saucisses.

En 2010, chants de marins par le groupe lamballais « **Les accores** ».

A 16 H, défilé des laveuses en costumes dans les rues avec le cercle du Roselier de PLERIN.

A partir de 17H, musiques et chants jusqu'à 23 H et embrasement du Trieux précédé de la descente aux Flambeaux des laveuses et feu d'artifice.



Initiation à la lessive à l'ancienne



Le groupe Lamballais « Les Accores »



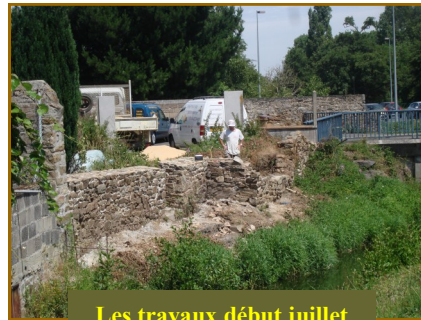
Le défilé des laveuses

Les travaux 2010 : Mme & Mr Philippe PERRET



La propriété avant travaux

Madame et Monsieur PERRET ont acheté cette maison située au 24, rue Paul Langevin en 2008 et nous ont aussitôt contactés. Nous leur avons proposé de participer à la rénovation du lavoir et du muret et avons



Les travaux début juillet



Les travaux fin juillet

aussitôt sollicité les subventions publiques qui ont alors été accordées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise VUSBOURG au mois de juillet et début septembre 2010 pour un coût de 10995,79 Euros, financés à hauteur de 1650 € par le Conseil Général, 1650 € par

le Conseil Régional, 550 € par la ville de Lamballe et 1500 € par l'association. La maison rénovée, le muret et le lavoir restaurés agrémentent et mettent en valeur cette rive, visible du parking des tanneurs.



Le muret et le lavoir terminés



Le lavoir avec son foyer en briques



Le lycée Jean MONNET : la charpente du lavoir de Mr Pascal MORICE



Les élèves et les professeurs :

La réalisation : Les travaux de réalisation de cette charpente ont été confiés aux élèves de deuxième année de BEP charpente du lycée Jean MONNET de QUINTIN. Ils ont été effectués sous la responsabilité de Robert LE FEUVRE, professeur et de Michel PELLAN, chef de travaux.. La structure a été fabriquée en atelier et les élèves ont souligné l'intérêt d'un tel projet : « Cela nous a permis de mettre en pratique nos connaissances théoriques et d'acquérir une certaine expérience, concernant le travail du chêne, le stockage du bois, une bonne précision dans les gestes ... C'était un travail relativement simple malgré les angles difficiles à épurer; de plus, une très bonne épreuve pour le CCF et le BEP. Un regret cependant : nous aurions voulu poser nous même la charpente et en effectuer les finitions ».



La charpente

Le transport : Toutes les pièces constituant la charpente ont été chargées dans le camion mis à disposition ainsi que son chauffeur par le lycée Jean MONNET; et ce, avec l'aide efficace de nos deux bénévoles Georges KERAUFFRET et Michel JOSSE. Puis nous procédons au déchargement sur le parking des Tanneurs, où l'entreprise « ROSE », dans le cadre de notre partenariat a mis à notre disposition un camion grue afin de déposer de l'autre côté du Guoussan tous les éléments constituant la charpente dont les deux principaux de 200 Kg chacun.



Le passage du Guoussan :

Le montage Georges et Michel ont de nouveau apporté leur contribution pour cette par-



Le montage

tie qui s'est avérée la plus délicate vu le poids total de plus de 400 Kg de la structure.

La couverture et la pose du bardage :



La couverture

L'entreprise Méné Couverture est intervenue pour mettre un toit sur cette charpente avant que Georges et Michel ne posent le bardage pour ainsi parfaire l'image finale.



La pose du bardage

Le coût de ces travaux est de 3087 €, répartis ainsi : 230€ de maçonnerie par le lycée de Saint Ilan, 1750€ de charpente, 960€ de couverture et 147€ de petit matériel. Le financement est assuré à hauteur de 10% par le Conseil Régional, 5% par la Mairie de Lamballe, 55% par l'association et les 30% restants par le propriétaire.

La réception des travaux 2010 avec les différents participants :

Le mardi 7 décembre, nous avons procédé, en présence des différents intervenants, à la réception des travaux 2010.

Cette petite manifestation a permis aux élèves et à leurs professeurs d'apprécier le

résultat de leur travail et à l'association de faire le point des travaux réalisés depuis sa création en 2004. C'est ainsi qu'en 7 ans, dans le cadre de la protection et la mise en valeur des Lavoirs Lamballais, nous avons réalisé 40 000 € de travaux sur 15 lavoirs, somme non négligeable pour notre petite association. A ce jour, nous sommes aidés par le Conseil Régional (10%) et par la Mairie de Lamballe (5%). Ce sont

nos partenaires privés qui nous permettent de financer les 55% restants, plafonnés à 1500€ ; à savoir, depuis le tout début le Crédit Mutuel de Bretagne et le groupe ROSE et ces dernières années : « PROMO OUEST », les magasins LECLERC et INTERMARCHÉ.

L'association remercie très sincèrement les partenaires publics et privés qui lui permettent de réaliser ses objectifs.

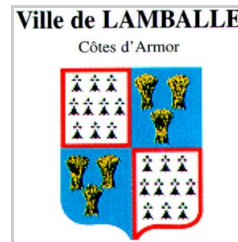


Intermarché
HYPER

Les ☐ Lavoirs ☐ Lamballais



Organisation et financement des travaux



En 2011, nos partenaires publics, sont la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** seulement en cas de restauration ; le **Conseil Régional** et la **Ville de LAMBALLE** pour les travaux concernant les restaurations et les structures.

Parmi nos partenaires financiers privés, nous avons le plaisir de compter : le **CREDIT MUTUEL de BRETAGNE**, le **Centre LECLERC, INTERMARCHE, ROSE LOISIRS**; le promoteur immobilier: **PROMO-OUEST**. Ces différentes aides sont importantes pour l'association car elles nous permettent d'aider les propriétaires à réaliser les travaux de valorisation de leur lavoir à moindre coût et ainsi de pérenniser la vie de ce petit patrimoine.

L'association « **Les Lavoirs Lamballais** » est maître d'ouvrage des travaux, elle prend en compte la recherche architecturale en collaboration avec le propriétaire, l'établissement des plans, la déclaration préalable, les relations avec les entreprises, les dossiers de demandes de subventions...

Une convention est établie avec le propriétaire, autorisant l'association à utiliser son lavoir, lors d'animations ponctuelles.

MONTANTS DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET DES AIDES :

La **Direction Régionale des Affaires Culturelles** pourrait accorder 10% mais uniquement pour les restaurations des lavoirs en pierres.

Le **Conseil Régional** accorde 10% des travaux neufs et des restaurations.

La **Ville de LAMBALLE** participe à hauteur de 5%.

L'aide de l'association sera de 55% pour les travaux réalisés mais ne pourra dépasser 1500 €.

- ⇒ La participation globale pourra donc atteindre 70% ou 80 % selon la nature des travaux.
- ⇒ A ces 70 à 80%, s'ajoutent 20% pour les propriétaires non imposables sur le revenu sur présentation du certificat de non-imposition.

Les bénévoles de l'association et les propriétaires remercient les partenaires publics et privés qui leur permettent de mener à bien leur démarche.

Infos pratiques :

Assemblée Générale de l'association :

**le vendredi
18 février 2011
à 20h 30**

**Petite salle,
sous la scène,
rue de Mouëxigné.**

« Les lavoirs en fête 2011 »

Le 24 juillet nous souhaitons renouveler l'animation réalisée dans le cadre de la journée du patrimoine, en septembre 2006.

*Le matin, promenade guidée des lavoirs et à partir de 15 heures, tout au long du chemin des lavoirs : scènes de laveuses, musiques, contes ...
Sur le parking des Tanneurs, danses, chants de marins, musique traditionnelle ainsi que buvette, crêpes, café ...*

Association « Les Lavoirs Lamballais »

Mairie BP 90242

22402 LAMBALLE Cédex

Messagerie : les-lavoirs-lamballais@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS :

Raoul LE BARTZ : 02 96 31 25 52

J.P. LE GUEVEL : 02 96 34 70 75

ADHESION A L'ASSOCIATION :

Le renouvellement de l'adhésion, dont le montant reste fixé à 8 € aura lieu lors de l'Assemblée Générale.